



## **Déclaration des Élu-e-s CGT au groupe de travail du 12 mai 2017, examinant les barèmes contestés et les candidatures au mouvement spécifique académique.**

Ce Groupe de travail se réunit dans un contexte particulier, après une élection présidentielle pour laquelle les citoyens ont fait preuve d'une grande responsabilité en faisant barrage au Front National. Sans attendre de nouvelles échéances électorales, la CGT continuera résolument à lutter, avec les salarié-e-s, contre les conséquences désastreuses de l'influence grandissante de l'extrême-droite.

Nous avons appelé les salarié-e-s à ne donner aucune voix à ce parti raciste, xénophobe, sexiste, homophobe, libéral et anti social. Mais c'est surtout au quotidien, que la CGT et ses syndicats combattent le Front National.

Assurément les leçons du 21 avril 2002 n'ont pas été retenues. La responsabilité des hommes et femmes politiques au pouvoir depuis est engagée. Ils devraient s'interroger au lieu de culpabiliser les seul-e-s citoyen-ne-s.

Celles et ceux qui demain seront au gouvernement et au parlement doivent être conscients de la lourde responsabilité de leurs actes et des politiques qu'ils mettront en œuvre.

Le président de la République a été élu par défaut par une partie de ses électeurs, dont nombre d'entre eux ont combattu une loi portant son nom. Il doit en prendre acte.

Alors que des aspirations à une alternative sociale sont fortes, que des exigences à vivre mieux et dignement s'expriment, la responsabilité du nouveau Président et du futur gouvernement est engagée à plusieurs titres.

Il est essentiel que les travailleurs se syndiquent plus nombreux, s'organisent et se mobilisent par leurs revendications, dans les administrations, les entreprises et les territoires sur toutes les questions qui les concernent.

L'une des solutions pour éradiquer les idées d'extrême-droite, c'est de répondre aux aspirations des citoyen-ne-s, du monde du travail, dans une société plus juste, plus fraternelle, solidaire et dans un monde de paix.

Dans notre secteur, le gouvernement finissant a laissé en place la totalité des réformes sarkosystes (bac pro 3 ans, réforme du lycée...) et a amplifié les inégalités avec la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré, ainsi que celle du collège et de l'éducation prioritaire. Les 60 000 emplois annoncés pour compenser les 80 000 postes supprimés par les gouvernements précédents ne suffisent pas et n'ont pas permis d'améliorer les conditions d'étude des jeunes et les conditions de travail des personnels, au contraire, elles continuent de se détériorer. C'est même un solde négatif dans le secondaire si on tient compte de la hausse démographique, et une hausse dans le premier degré loin de compenser les retards cumulés.

La précarité est aussi un levier très utilisé par le ministère de l'Education nationale pour faire des économies et pallier le manque de recrutement de personnels titulaires et formés.

**CGT** Educ'action Versailles – 32-34 avenue des Champs Pierreux - 92000 NANTERRE

☎ : 06.40.16.79.39. e-mail : [cgteducversailles@gmail.com](mailto:cgteducversailles@gmail.com)

site web : <http://www.cgteduc-versailles.fr/>

En ce qui concerne le Groupe de Travail pour lequel nous sommes réuni-e-s aujourd'hui, nous dénonçons les conditions dans lesquelles les élu-e-s ont du travailler pour ce mouvement, en raison d'un calendrier intenable et d'un délai trop court pour que les collègues puissent envoyer dans les temps des pièces justificatives complémentaires. **Nous demandons un retour aux pratiques antérieures, à savoir l'envoi des pièces justificatives complémentaires jusqu'à la veille du groupe de travail.**

Nous déplorons toujours le fait que les candidat-e-s qui ont obtenu le rapprochement de conjoint à l'Inter sur une académie non limitrophe de Versailles ne puissent pas en bénéficier à l'Intra. Ces situations particulières débouchent très souvent vers une affectation sur un poste éloigné, aggravant les conditions de travail et de vie des collègues concerné-e-s.

Nous demandons que tous les vœux larges émis à l'intérieur des départements de notre académie soient bonifiés au titre du rapprochement de conjoint, dès l'instant que la bonification a été obtenue à l'inter, quelle que soit l'académie demandée.

*A fortiori* la bonification concernant le RRE (Rapprochement de la Résidence de l'Enfant) doit être prise en compte dans les mêmes conditions, d'autant que la restriction des académies limitrophes n'est pas précisée dans la circulaire intra-académique.

La règle Inter = Intra est discriminante pour les stagiaires qui résident sur l'académie de Versailles et ne pensent pas avoir droit au Rapprochement de conjoint ou au Rapprochement de la Résidence de l'Enfant au moment de la phase Inter-académique. Lorsqu'elles/ils la demandent, au moment de l'Intra, elle leur est refusée au nom de cette règle. Nous demandons qu'elle ne soit plus appliquée pour le prochain mouvement.

Par ailleurs plusieurs stagiaires ex-contractuel-le-s n'ont pas pu bénéficier de leur bonification de 100 points car ils n'avaient pas compris qu'ils devaient formuler un vœu départemental pour cela. Nous demandons la possibilité pour ces collègues d'ajouter un vœu pour pouvoir bénéficier de points auxquels ils ont droit.

Cette année encore de nombreux collègues, notamment stagiaires, ont émis des vœux restreints sans avoir conscience des conséquences sur le barème qui leur est attribué. Néanmoins, lorsque ces situations ont été repérées, et que la demande de modification a été envoyée par les intéressées, l'administration a su faire preuve de compréhension et de souplesse. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Nous demandons que des critères réellement objectifs soient établis pour l'attribution des postes spécifiques et ce afin que les collègues candidatant à ces postes puissent comprendre des décisions qui demeurent opaques en l'état.

Nous regrettons de ne pas avoir pu disposer avant la fermeture de Siam et a fortiori avant le GT barème de la liste des supports bloqués pour les stagiaires qui sont aussi une indication importante pour les contractuel-le-s au moment de la formulation de leurs vœux.

Les élu-e-s paritaires académiques **cg**t :

D. CHAUDOYE, F. MOREAU, I. KERGOËT, F. BILLY,  
L. BEN DJABALLAH, D. MOUSSEAU, T. VANNIER, B. DUPUIS.

**CGT** Educ'action Versailles – 32-34 avenue des Champs Pierreux - 92000 NANTERRE

☎ : 06.40.16.79.39. e-mail : [cgteducversailles@gmail.com](mailto:cgteducversailles@gmail.com)

site web : <http://www.cgteduc-versailles.fr/>

FEDERATION DE L'EDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE